

03 mai 2006 -15:14

Aide B-FAST Bulgarie

Suite aux inondations qui ont frappé la région du Danube et sur base d'une demande d'aide de la Bulgarie, via le mécanisme européen de protection civile, le gouvernement belge a décidé, par le biais de la structure B-Fast, d'apporter une aide de 42.000, aux populations sinistrées de la région de Nikopol (Nord de la Bulgarie).

Suite aux inondations qui ont frappé la région du Danube et sur base d'une demande d'aide de la Bulgarie, via le mécanisme européen de protection civile, le gouvernement belge a décidé, par le biais de la structure B-Fast, d'apporter une aide de 42.000, aux populations sinistrées de la région de Nikopol (Nord de la Bulgarie).

Bruxelles, le 28/04/2006. Suite aux inondations qui ont frappé la région du Danube et sur base d'une demande d'aide de la Bulgarie, via le mécanisme européen de protection civile, le gouvernement belge a décidé, par le biais de la structure B-Fast, d'apporter une aide de 42.000, aux populations sinistrées de la région de Nikopol (Nord de la Bulgarie). L'aide belge se composera de l'envoi de pompes avec une équipe B-Fast composée d'une dizaine de spécialistes issus des SPF Intérieur (Sécurité civile) et Santé publique. L'équipe B-FAST partira ce week-end et sera opérationnelle pendant 10 jours dans la région de Nikopol.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be